

Ecole Maternelle
161 rue de la Rivoirette
38 510 Morestel

04 74 96 79 40
maternelle.morestel@free.fr

COMPTE RENDU du CONSEIL d'ECOLE
séance du jeudi 19 juin
3^{ème} Conseil d'Ecole
année scolaire 2013/2014

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 19 juin 2014 à 18h00, à l'école maternelle Saint-Exupéry.

Etaient présents :

- M Vial, adjoint en charge des travaux ;
M Diagne, DGS mairie de Morestel
- Mmes Bonvini, Bouquety, Maïni, Gedeau, M Bernard,
parents délégués
- Mmes Charbonnier, Fernandez, Hervier, Valla, Sanchez-
Lambert, enseignantes
- Mme Chapeau, ATSEM

Absents excusés :

- M Clanché, Inspecteur de l'Education Nationale
- M Rival, Maire de Morestel
- Mme Perrin, adjointe au maire
- Mme Guienne, psychologue scolaire,
- M Hervet, maître E
- Mme Vonin, enseignante

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1.Préparation rentrée 2014

Nous préparons la rentrée 2014 avec nos effectifs répartis sur 5 classes. A ce jour, 43 élèves de Petite section sont inscrits à l'école et 2 nouveaux élèves arriveront en Moyenne section. Les effectifs prévus sont d'environ 48 élèves de PS, 44 élèves de Ms et 47 élèves de GS soit 139 élèves. Chaque classe aura donc un effectif d'environ 28 ou 29 élèves.

Pour l'instant, si les chiffres ne changent pas, nous nous avançons vers 2 classes de Petite Section/Moyenne Section, 1 classe de PS/GS et 2 classes de Moyenne Section/Grande Section. C'est un choix pédagogique : les classes de PS/GS fonctionnent dans de nombreuses écoles. L'équipe enseignante, elle, reste en place.

Les futurs élèves de Petite Section sont accueillis tout au long du mois de juin en individuel ou avec la crèche pour un premier contact avec l'école. Les individuels sont accueillis pendant une heure pour découvrir la classe et les enfants de la crèche sont accueillis à la demi-journée. Il est important que les futurs parents d'élèves préparent la rentrée avec l'enfant afin que tout se passe pour le mieux à la rentrée. Les élèves de Petite Section seront accueillis sur 2 jours à la rentrée : c'est ce qu'on appelle une rentrée échelonnée qui permet une rentrée plus sereine.

La réunion générale de rentrée se déroulera le **mardi 1^{er} juillet à 18 heures 30** dans la salle de motricité de l'école. Tous les intervenants de l'école pourront se présenter pour expliquer le fonctionnement de l'école : le restaurant scolaire, le périscolaire, le Sou des Ecoles, les parents élus et l'équipe éducative.

Tous les élèves de Grande Section iront passer une matinée en CP le mardi 24 juin ou le jeudi 26 juin pour prendre contact avec l'école élémentaire. Les inscriptions à l'école élémentaire sont automatiques et déjà faites.

2. Vie de l'école

Aide personnalisée

L'APC (Accompagnement Pédagogique Complémentaire) s'est achevé le mardi 20 mai. Il est maintenant de 36 heures sur l'année et l'équipe enseignante a choisi de garder cet accompagnement sous la forme d'une aide personnalisée aux élèves avec notamment cette année le suivi pendant 3 périodes d'élèves de Petite Section non francophones. Elle a concerné 17 élèves pour la dernière période.

Bibliothèque

Les élèves de Mme Hervier se sont rendus à la bibliothèque municipale cette année et ont participé à l'élection du prix Nord Isère. Les élèves se sont rendus à la bibliothèque pour voter. L'an prochain, Mme Hervier continuera à se rendre à la bibliothèque et un créneau supplémentaire sera demandé pour une classe de plus.

Sorties scolaires

Toutes les classes de l'école se sont rendues à la ferme du Langot chez Serge Vovk le mardi 3 et le jeudi 5 juin. Les enfants ont tous fait une promenade en âne, un tour de calèche et se sont occupés des animaux et notamment des poussins qui ont bien grandi. Les retours des enfants étaient très positifs.

Exercices de sécurité

Un exercice de confinement a été réalisé le 16 juin et le 3^{ème} exercice incendie a été réalisé le 18/06/14 sans que l'équipe éducative ne soit informée.

Exposition peinture

Les élèves présenteront les travaux réalisés au cours de l'année sur le thème des fleurs. Cette exposition aura lieu du lundi 23 au vendredi 27 juin.

Santé scolaire

La visite médicale concernant tous les élèves de Grande Section s'est déroulée en avril. Cette visite a été effectuée par l'infirmière scolaire et le médecin scolaire qui a reçu quelques familles pour des problèmes de santé particuliers.

Comportement à l'intérieur des locaux

L'équipe enseignante tient à rappeler qu'un comportement correct est de rigueur dans les locaux scolaires : il est demandé à toute personne qui entre dans l'école de ne pas utiliser son téléphone portable à l'intérieur des locaux et de ne pas hausser la voix dans les couloirs. En cas de problème, n'hésitez pas à rencontrer les enseignantes et la directrice et ne réglez surtout pas les problèmes dans les couloirs en présence des enfants.

Il est rappelé que les enfants non scolarisés à l'école sont sous la responsabilité de leurs parents : ils ne doivent pas courir dans les couloirs et rester à proximité de leurs parents. Les ATSEMs qui surveillent la porte d'entrée ne sont en aucun cas responsables des enfants non scolarisés à l'école. Le matin et en début d'après-midi, à la porte, les ATSEMs veillent à ce qu'aucun enfant ne ressorte de l'école et en fin d'après-midi elles restent à la porte afin que les parents qui souhaitent savoir comment s'est déroulée la cantine puissent le leur demander. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants ne courent pas dans les couloirs et ne sortent pas seuls de l'école.

Travaux

Une liste de petits travaux sera passée en mairie afin qu'ils puissent être réalisés pendant les vacances d'été.

L'équipe enseignante remercie les services techniques pour leur réactivité et leur disponibilité lorsqu'une demande est faite.

Rythmes scolaires

La mairie a demandé un changement des horaires lors du Conseil d'Ecole exceptionnel du 3 juin. Le nouveau décret du 7 mai 2014 permet des expérimentations dans l'organisation des rythmes scolaires et la mairie de Morestel souhaite proposer une organisation qui permette de regrouper le Temps d'Accueil Périscolaire sur une demi-journée, le vendredi après-midi.

Pour l'école maternelle, les horaires scolaires seraient :

8h40 / 11h45 13h20/ 16h15 le lundi, mardi, jeudi

8h45 / 11h45 le mercredi

8h45 / 11h45 le vendredi

Le vendredi après-midi, de 13h20 à 16h20 serait consacré au Temps d'Accueil Périscolaire (TAP).

La réponse du recteur concernant cette demande d'organisation devrait être connue début juillet.

La mairie doit trouver un moyen d'information aux parents si la réponse arrive après la fin de l'école.

Le coût n'est pas encore défini, il dépend de l'organisation des TAP (vendredi ou tous les jours).

Il y aura un règlement et des inscriptions.

L'enfant n'aura pas le droit de partir avant la fin des TAP s'il est inscrit aux TAP.

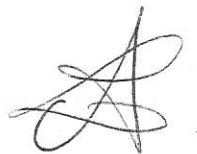
Dès que possible, toutes les informations concernant les TAP vous seront communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45.

À Morestel, le 19 juin 2014

La Secrétaire de séance, Mme Hervier

La Directrice, Mme Sanchez-Lambert



Ecole Maternelle Saint-Exupéry

161, rue de la Rivoirette

38510 MORESTEL

Mail : 0383427u@ac-grenoble.fr

Tél. 04 74 96 79 40

Copie transmise à :

- Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale
- Monsieur le Maire de Morestel

- Mesdames les représentantes élues des parents d'élèves
- Mmes les enseignantes, Mme la psychologue, M le maître E